

ATTESTATION DE COMPETENCES DU LIEUR HORTICOLE

Objectifs :

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite en sécurité des lieux horticoles en vue de l'obtention de l'attestation de compétence.

Rendre compte des correctifs à apporter dans l'exercice de la conduite.

Type de public :

Futur conducteur de lieux horticole ou conducteur expérimenté.

Prérequis :

Être âgé de 18 ans minimum.

Maîtriser le français et les bases mathématiques.

Absence de contre-indication médicale pour la formation.

En cas de personne(s) en situation de handicap, UNICREO analyse les besoins pour adapter la formation.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'un lieu horticole.

Maîtriser les règles de circulation applicables aux machines.

Réaliser les opérations de conduite d'un lieu en respectant les règles de sécurité.

Réaliser des travaux de base conformément au mode opératoire prescrit et en sécurité.

Circuler conformément au mode opératoire prescrit et en sécurité.

Charger et décharger un engin sur un porte-engins en sécurité (optionnel).

Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien journalier de l'engin en sécurité et rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

Parcours pédagogique

FORMATION THÉORIQUE

Connaissances générales,

Technologie des lieux horticoles,

Les principaux types de machines,

Notions élémentaires de physique,

Stabilité des lieux horticole,

Risques liés à l'utilisation des machines,

Exploitation des arracheuses à racines nues,

Vérifications d'usage des machines.

FORMATION PRATIQUE

Prise de poste et vérification,

Conduite et manœuvres,

Fin de poste- Opération d'entretien quotidien- Maintenance.

Méthodes pédagogiques :

Participation active des candidats lors des apports théoriques et des mises en situation.

Un tour de table de positionnement permet au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et de s'adapter.

Mettre un point d'honneur sur les temps d'échanges entre le formateur et les stagiaires tout au long de leur parcours de formation.

Moyens pédagogiques :

Apport théorique en présentiel dans le strict respect des règles de sécurité. (sous forme de diaporama, d'exercices ou de vidéos).

Remise d'un livret pédagogique complet qui est une aide précieuse pour le test théorique final.

Apport pratique par des mises en situations professionnelles. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire.

Modalités de suivi :

En présentiel, parcours individualisé selon niveau d'expérience.

Feuille d'émargement et certificat de réalisation.

Délivrance d'une attestation de fin de formation.

Méthodes et modalités d'évaluation :

Évaluation de positionnement et évaluation finale (pratique et théorique) pour l'obtention d'une attestation de compétences

Pour que l'attestation de compétences lui soit délivrée, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 35/50 à l'ensemble du test.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test.

Qualification Intervenant :

Martin Rodolphe, intervenant expérimenté ayant une solide expérience des engins utilisés et ayant validé un parcours de qualification.

Modalités d'accessibilité handicap :

Les personnes en situation d'handicap sont invitées à contacter notre référent handicap afin d'étudier les possibilités de suivre la formation au 0611950833.

Durée de la formation :

Minimum une journée de 7 heures.

La durée de formation peut varier en fonction de l'expérience du candidat et du nombre de machines.

Contact :

Martin Rodolphe 0611950833